

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Pour le pèlerinage diocésain de Lourdes du 11 au 15 juillet 2026

L'inscription au Pèlerinage en tant que « pèlerins »

S'adresse aux seules personnes valides et pouvant marcher en toute autonomie.

Pour les personnes très âgées, malades ou handicapées, merci de vous adresser aux représentants de
l'Hospitalité Saint Jean-Paul II au 06.83.17.12.21

Inscription à envoyer par courrier :

Maison diocésaine – Service des pèlerinages

6 Rue Salomon Reinach 30000 NIMES

ou

à déposer à la même adresse

Pendant les permanences du service des pèlerinages

(Les lundi et jeudi de 14h à 17h)

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Père

NOM (en majuscule) : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone Portable :

Mail :

Date de naissance : Nationalité.....

EN CAS D'URGENCE, prévenir M, Mme, Mlle :

Adresse :

Code postal : Ville

Téléphone Fixe : Téléphone Portable :

Santé :

- Prévoir carte Vitale et Mutuelle.
- Préciser les problèmes de santé, allergies, régimes alimentaires, afin que nous puissions organiser au mieux votre pèlerinage :

.....

Lieu de départ et d'arrivée en bus souhaité :

Afin de faciliter votre inscription dans le bus, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer votre lieu de départ souhaité, qui sera aussi votre lieu de retour

Je souhaiterais partir de : ☐ Nîmes ☐ Alès ☐ Bagnols (places limitées)

J'ai choisi de loger à l'Hôtel (selon disponibilités)

☐ Demande à partager la chambre avec

Attention : Si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé

☐ Désire une chambre individuelle, avec supplément (selon disponibilités – nombre limité)

Paiement : (Cocher la ou les cases en fonction de votre choix)

☐ 435€ Chambre double Hôtel LYS DE MARIE
☐ + 110€ de supplément chambre individuelle

☐ 460€ Chambre double Hôtel DE PARIS
☐ + 130€ de supplément chambre individuelle

☐ Pèlerinage avec hébergement et sans le transport en bus :
Choisir la chambre d'hôtel et déduire 135€

☐ 170€ pèlerinage sans hébergement et avec transport en bus

Règlement par chèque à l'ordre de « AD30 Direction des Pèlerinages ».
Possibilité de payer en plusieurs fois, en donnant tous les chèques au moment de l'inscription.
Avec un encaissement suivant un planning validé avec le Service des Pèlerinages

☐ Je participe à l'aide des pèlerins en difficultés, et je verse un complément de €
(Facultatif)

• **Montant des frais d'annulation par personne est le suivant :**

A plus de 60 jours du départ 50€

A plus de 45 jours du départ 30% du prix total TTC

A plus de 30 jours du départ 50% du prix total TTC

A plus de 15 jours du départ 75% du prix total TTC

A moins de 15 jours du départ 100% du prix total TTC

Droit à l'image :

J'accepte que le Service des pèlerinages publie quelques photos prises lors du pèlerinage sur ses différents supports de communication :

☐ Oui ☐ Non Sur les sites internet du diocèse de Nîmes et du Service des pèlerinages

☐ Oui ☐ Non Sur les réseaux sociaux gérés par les services du diocèse de Nîmes

Signature :

☐ Je déclare avoir pris connaissance des conditions Générales de Participation du Service des Pèlerinages du Diocèse de Nîmes, à consulter sur le site <https://www.pele30.fr>
Votre inscription vaut acceptation de nos conditions de participation particulières

☐ Je certifie que mon état de santé est compatible avec les activités prévues au programme.

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »